

60. Il fera ressortir l'immense avantage pour les cultivateurs de suivre un bon système de comptabilité agricole, aussi court et aussi simple que possible : il l'expliquera et leur en fera distribuer les formules.

70. Il encouragera les industries dans les familles afin d'éviter les achats chez le marchand.

80. Il indiquera les endroits les plus propes à la colonisation et fournira tous les renseignements désirables à ce sujet.

90. Il laissera aux conférenciers spéciaux la tâche d'expliquer aux cultivateurs l'enseignement technique des divers modes d'amélioration du sol, du choix des grains ou graines, du croisement des races d'animaux, des modes d'alimentation du bétail, de production et de conservation des fumiers et de leur emploi, du choix et de l'utilité des instruments aratoires, etc.

10. Toutefois le missionnaire agricole pourra traiter ces questions s'il se sent parfaitement renseigné et capable de donner une réponse satisfaisante à toutes les objections routinières qu'on ne manque pas de soulever dans ces causeries.

110. Il tâchera de trouver dans chaque paroisse un jeune homme qui puisse être envoyé à l'école d'agriculture et y étudier avec profit, de telle sorte que, revenu au milieu de ces co-paroissiens, il leur serve de modèle à tous égards. Le gouvernement aidera, croyons-nous, à défrayer les dépenses de ces étudiants.

N. B.— Les missionnaires agricoles pourront traiter les questions de luxe, d'intempérance, etc., dans les églises, mais non pas les questions qui regardent l'agriculture proprement dite.